

Le 7 juillet 2017

Sanctions contre le C à 25€ : la CSMF prône l'apaisement

De nombreux médecins ont suivi le mot d'ordre de désobéissance civile porté par la CSMF avant le passage du C à 25€. Alors que le tarif de 25€ est effectif depuis le 1^{er} mai, des médecins font encore l'objet d'une procédure de sanction de la part de leur caisse.

C'est le cas de praticiens d'Ille-et-Vilaine, ou d'ailleurs comme dans l'Oise ou l'Ain, qui, après avoir écopé de sanctions, ont saisi les commissions paritaires. Les décisions finales reviendront aux directeurs des CPAM.

La CSMF appelle la CNAM à calmer le jeu et à s'orienter vers une sortie de crise dans ce conflit qui n'a que trop duré. Elle demande l'arrêt des poursuites contre les médecins concernés et la levée de leurs sanctions.

Dr Jean-Paul Ortiz - Président

06 07 86 08 83

jp.ortiz@csmf.org

Relations presse : Shakti Staal

01 43 18 88 17 / 06 77 58 25 08

com@csmf.org

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, l'UNOF (médecins généralistes) et l'UMESPE (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.